JA MARTIGNY

CARROSSERIE
TORSA
TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
SIERRE SION VIEGE

CRÉDIT SUISSE
Martigny
Monthey - Saxon
LA BANQUE QUI MERITE
VOTRE CONFIANCE

FED

Prison et société

page 6

Mardi 25 octobre 1977 60 ct. JA Martigny
No 79 - Journal fondé en 1860 - Bi-hebdomadaire

Impr. Montfort, Martigny

CONFEDERE

AU JOUR LE JOUR

Plusieurs petits événements sont intervenus ces derniers jours qui méritent les uns et les autres qu'on leur consacre quelque place tout en leur donnant l'importance qu'ils ont.

Ainsi conformément à ce qu'il avait affirmé M. Wyer a le 19 octobre informé la Commission des finances des conclusions de la commission d'enquête sur l'affaire des terrains de Martigny. Rien n'a filtré. Et pourtant une affaire de cet ordre ne devrait-elle pas intéresser tous les citoyens ? **Nous demandons donc que ce rapport soit rendu public.** Que l'on vienne pas dans une affaire de ce genre invoquer le secret de fonction. Ce serait se moquer du monde. En effet, M. le député P.-A. Bornet qui a été mêlé à ces affaires fait partie de la Commission des finances. S'est-il récusé lors de la lecture des conclusions du rapport d'enquête ? Si ce n'est pas le cas alors trêve d'hypocrisie faisons savoir au peuple de ce canton et au député Lonfat ce qu'il en est des terrains de Martigny.

* * *

Pour ce qui est du député Lonfat, ce dernier dans un article de « Valais-Demain » suggère bien timidement il est vrai que l'on n'oublie pas le bâtiment Billieux ! Lorsque cette affaire est venue devant le Grand Conseil aucun député, je dis bien aucun n'est intervenu, même pas le député Lonfat. Devrait-on en conclure que ce représentant du district de Martigny ne s'intéresse pas à ce qui se passe dans sa région ? Que ne demande-t-il pas une commission d'enquête ?

* * *

Un qui s'intéresse au Valais est M. Gronauer, éditeur de son état, et qui veut faire publier un livre sur l'affaire Savro - Etat du Valais. Mais selon ses déclarations « cet homme de lettres » veut plutôt un socialiste pour l'écrire. Les faits sont paraît-il différents, présentés par un socialiste ou une personne appartenant à un autre parti politique. On s'en doutait, en voilà la confirmation. La narration d'un fait avec la rigueur objective que cela suppose peut être présentée aussi d'une manière socialiste. Il y aura bientôt un alphabet et un dictionnaire socialiste !

* * *

Ce que l'on sait en revanche c'est que la logique politique en prend un sacré coup en Valais ces dernières semaines. Après avoir affirmé avec force que la séparation des pouvoirs est un principe sur lequel on ne peut discuter, le Conseil d'Etat suggère que le Tribunal administratif s'entoure de « juriste qui sont en fonction dans l'administration ». Décidément tout est tellement séparé en Valais qu'une chatte n'y reconnaîtrait pas ses petits.

Nous avons les préfets-députés, les inspecteurs scolaires-députés, les fonctionnaires d'Etat-députés et j'en passe. La séparation des pouvoirs c'est comme les secrets de fonction, c'est un très beau sujet théorique, mais il faut comprendre qu'il y en a qui en sont et qui n'en sont pas et qu'il y en a d'autres qui n'en sont pas mais qui en sont quand même, ce n'est pas plus compliqué que ça !

* * *

A propos de révélations, celles que le « Confédéré-FED » avaient faites au sujet des terrains de Martigny semblent avoir mis les intéressés dans une position difficile. On nous avait reprochés d'avoir mis une sourdine à cette affaire c'est que nous attendions les conclusions de la commission d'enquête. Nous espérons vivement avoir très rapidement connaissance de ce dossier sans cela nous devrons procéder par propres déductions ce qui pourrait mettre encore de l'huile sur le feu. Dieu sait que cela n'est pas dans nos intentions.

Adolphe Ribordy

Violation

A propos du secret de fonction, j'ai le sentiment qu'il a été violé tout récemment. En effet, un sous-préfet qui signe Planta dans « Valais-Demain » dresse la liste des malheurs qui sont arrivés au PRDV et de prétendre que de guerre lasse le ciel en sa colère leur imposa (au radicaux) le Ribordy « Ceci était un secret entre le soussigné et le Ciel. Il faut croire que certains sont mieux renseignés sur les choses du Ciel que sur celles de l'Etat du Valais !

Le commerce extérieur de la Suisse avec les pays de l'AELE en 1976

Le commerce extérieur de la Suisse avec les Etats membres de l'AELE a connu en 1976 une légère progression des exportations (+ 173 mio. fr. ou 4,2 %) après le fléchissement de 1975. La reprise des exportations a été particulièrement nette dans les échanges avec le Portugal (+ 75 mio. fr. ou 26,7 %) et avec l'Autriche (+ 120 mio. fr. ou 6,5 %). Du côté des importations, on enregistre à nouveau un recul (— 28 mio. fr. ou — 0,9 %), moins sensible toutefois que l'année précédente (— 27,1 pour cent). Cette baisse résulte de la diminution des importations en provenance du Portugal (— 27 mio. fr. ou — 17,1 %) et de la Suède (— 57 mio. fr. ou — 6,1 %) et de la stagnation des importations en provenance de l'Autriche (+ 1,5 %) et de la Norvège (+ 1,8 %).

L'autre jour...

L'autre jour, avec un ami, nous parlions du socialisme. Non pas de la sociale démocratie qui a un programme, contestable de notre point de vue, mais qui ne remet pas en cause la société dans ses fondements. Nous parlions du socialisme utopique, celui qui inscrit à son programme le changement de la société, la création d'autres rapports sociaux, la naissance d'un homme nouveau.

C'est ce socialisme-là qui, semble-t-il, est le plus attractif actuellement dans l'Europe latine. Beaucoup s'y rallient avec ferveur. Et c'est cette ferveur, cette foi littéralement en la possibilité de créer un « nouveau monde » qui nous paraissait étrange. Car les faits sont là. Ils prouvent abondamment que toutes les Révolutions socialistes ont échoué dans leur projet de libérer l'homme. Pis encore, elles ont abouti à un nouvel esclavage de l'homme qui ne peut être comparé durant ce siècle qu'à l'esclavage nazi.

Ce socialisme-là se prétend scientifique. Or la science c'est le respect des faits d'abord. La conclusion devrait s'imposer à tous : scientifiquement le socialisme utopique mène à l'esclavage. Quand ils lisent une phrase comme celle-là, les partisans du socialisme utopique se mettent en rage, ils lancent l'« anathème », comme des théologiens du Moyen Age à l'égard de ceux qui ne veulent pas adhérer à leur vérité.

Foi, anathème... Dès qu'on parle du socialisme utopique, le vocabulaire religieux s'impose. Car comment définir autrement le dévouement sans bornes des militants de la gauche utopique, leur acharnement à convaincre, leur vocabulaire, qu'en disant que leur socialisme est devenu une sorte de religion. On peut croire en Dieu ou ne pas y croire sans être antiscientifique car l'existence de Dieu ou son inexistence ne sera révélée qu'après la mort. Mais en politique, la vérification peut et doit se faire immédiatement. Et c'est bien là le drame des socialistes utopiques : Ils continuent à croire religieusement envers et contre tout à une doctrine contredite par les faits. Le socialisme utopique est devenu l'« opium des peuples ». Et comme toutes les drogues, il a son charme dans la mesure où il permet une évasion facile. Mais à la longue, comme toutes les drogues, il détruit le sens des réalités.

Pascal Couchepin

Motion B. Comby et consorts, concernant la création d'une école hôtelière valaisanne

Le tourisme est devenu indéniablement un facteur-clé de notre société postindustrielle, dans le domaine économique et social.

Paradoxalement, le tourisme est le secteur qui a le moins souffert de la crise économique. En fait, le besoin d'évasion et de vacances des Suisses et des étrangers a eu raison en partie du moins du pessimisme engendré par la crise. Du point de vue quantitatif et qualitatif, cette attitude positive des touristes-consommateurs a contribué favorablement à lutter contre les méfaits de la plus grave récession économique de l'après-guerre.

L'importance économique du tourisme valaisan peut être illustrée par quelques chiffres significatifs :

11 547 000 nuitées en 1975 (dont près de 50 % provenant d'hôtes étrangers, surtout allemands, belges, français et hollandais). Ces nuitées se rapportent à toutes les formes d'hébergement : hôtellerie et parahôtellerie. L'hôtellerie représentait un peu plus de 30 % et la parahôtellerie un peu moins de 70 %.

Un chiffre d'affaires annuel estimé à environ 800 millions de francs, soit approximativement le 25 % du revenu cantonal brut. Ce chiffre d'affaires est estimé sur la base des dépenses journalières effectuées par les touristes pour : nuitée et petit déjeuner, restauration et boissons, autres dépenses (souvenirs, cadeaux, etc.)

Le tourisme est donc un secteur bien implanté dans la réalité économique valaisanne.

Or, nous sommes surpris de constater que notre canton ne dispose pas d'une véritable Ecole hôtelière. C'est pourquoi, nous en préconisons la création.

Cette proposition se justifie pleinement pour les principales raisons suivantes :

1. Garantir sur place, dans un canton touristique par excellence, une formation adéquate en offrant ainsi des postes de travail sûrs aux nouvelles générations de Valaisans.
2. Augmenter la qualité du tourisme valaisan grâce à une meilleure formation de base et à un recyclage permanent.
3. Contribuer à accroître la capacité compétitive du tourisme valaisan dans le contexte d'une concurrence plus aiguë à l'avenir sur le plan national et international.

Le tourisme plonge ses racines dans la nature valaisanne généreuse à souhait. Il devrait les fortifier en puisant aussi son énergie dans la source intarissable de la FORMATION. Le Valais, qui n'a ni Université, ni Technicum, devrait au moins avoir une Ecole hôtelière. Il faut donc développer, dans le cadre d'une planification souple mais cohérente de l'économie touristique valaisanne, ce secteur spécifique de la formation qui répond parfaitement à un besoin.

Par conséquent, nous demandons au Conseil d'Etat de bien vouloir soumettre au Grand Conseil un projet de décret concernant la création d'une Ecole hôtelière valaisanne, comportant toutes les branches d'enseignement spécialisé dans ce domaine.

Véritables activités motrices, le tourisme et l'agriculture devraient, conjointement avec l'industrie, permettre au Valais de continuer, à l'avenir, l'application d'une politique de croissance de l'économie cantonale. D'ailleurs, la poursuite d'une croissance zéro serait une politique désastreuse pour notre canton, dans le domaine économique et social.

En conclusion, il faut cultiver la propension à créer et à innover et développer la qualité et l'attractivité du tourisme valaisan. Afin d'atteindre ce but, la création d'une Ecole hôtelière valaisanne revêt une importance capitale.

Bernard Comby, député

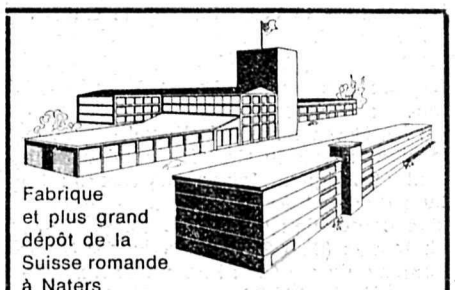

Fabrique et plus grand dépôt de la Suisse romande à Naters

Fabrique de meubles et agencements intérieurs

GERTSCHEN SA

Grandes expositions
à Martigny - Uvrier/Sion - Brigue
(026) 2 27 94 - (027) 31 28 85 - (028) 3 10 55

EN DIRECT AVEC...

Un grand journaliste français aurait écrit, ces derniers jours, qu'il faut exécuter, dans leurs cellules, les anarchistes. Il reflète ainsi l'opinion d'une partie de la population qui, scandalisée à juste titre par les rapts, enlèvements politiques, détournements d'avions, etc., estime qu'il ne faut plus garder dans les prisons cette monnaie d'échange qui justifie, aux yeux des anarchistes, les actions désespérées que nous connaissons.

Mais qu'un homme civilisé puisse froidement écrire qu'il faut ainsi exécuter sommairement, en cellule, des prisonniers, cela dépasse l'entendement. A-t-il pensé, ce Monsieur, au Gouvernement qui devrait, entre une tasse de café et un bon cigare, prendre la décision et donner l'instruction à ses geôliers de faire irruption dans la cellule et par des moyens laissés à l'appréciation du moment, de liquider physiquement quelques prisonniers encombrants ?

A-t-il pensé, ce Monsieur, au brave homme de gardien qui recevrait du directeur l'ordre d'exécuter cet individu dont il avait la garde et avec qui, quoi qu'ait pu faire le prisonnier, s'étaient sans doute noués, d'une manière ou d'une autre, certains liens affectifs ?

A-t-il pensé, ce Monsieur, à l'image de cet homme ou de cette femme, entravé dans sa liberté, qui, un beau soir, verrait la porte de sa cellule s'ouvrir devant l'homme qui viendrait l'étrangler ou le « suicider » ?

Et pourtant cette opinion se généralise : Il suffit de tous les Tuer ! Elle se généralise spécialement, cette opinion, dans les milieux qui hurlent, à juste titre, contre les exactions dont on a connaissance et qui se passent dans les pays de l'Est, en oubliant, semble-t-il un peu ce qui se passe en Amérique du Sud, par exemple.

Pourquoi ?

Pourquoi est-ce que, toujours, ces mêmes gens, vertueux, pleins de foi, soucieux de la défense des valeurs immortelles de la civilisation chrétienne sont en même temps, ceux qui raidissent les premiers, leur position face à des forfaits, abominables il est vrai, provoqués par des désespérés qui tentent de détruire notre système politique ?

Je ne pense pas m'avancer trop en affirmant de la manière la plus

VIVE AMIN DADA

bassement matérialiste, que ces gens ont tout simplement peur pour leur beefsteak ! Ce qui, à mon avis différencie l'homme de droite de l'homme de gauche de manière fondamentale et ce qui me rend toujours plus sympathique l'homme de gauche, c'est que ce dernier essaie de faire passer certaines idées dont il pense qu'elles vont améliorer le sort de la société, et il essaie de le faire de la manière la plus désintéressée qu'il soit, parce que, souvent, ces idées peuvent même se retourner contre son petit bien-être personnel.

Tandis que l'homme de droite défend des principes qui sont intimément liés à sa situation matérielle et quoi qu'il puisse dire, il donne toujours l'impression de défendre des privilèges plutôt que des idées.

La preuve en est que ces gens qui se disent soucieux de civilisation, qui se disent soucieux du respect absolu de la vie, lorsque leurs intérêts, lorsque la société qui leur permet de s'épanouir apparaît, non pas même en danger, mais simplement menacée, sont prêts à fouler au pied les principes fondamentaux qu'ils proclament allègrement et acceptent, sans sourciller, l'idée abominable de l'assassinat pur et simple des troublions qui les dérangent. Allant même plus loin, ils ne se contentent pas de les voir en prison, ils voudraient qu'on les tue dans leur cellule !

En d'autres termes, ils approuvent purement et simplement les pratiques de M. Amin Dada qui a résolu, à leur manière, dans son intégralité, le programme que ces gens nous proposent.

Idi Amin Dada n'est pas un fou, il a simplement le défaut d'avoir mis en application de manière parfaitement logique et cohérente, mais jusqu'au bout, les principes de la droite éternelle ! Pour lui, comme pour beaucoup d'autres, la fin justifie les moyens. Pour lui, comme pour beaucoup d'autres la fin, c'est de maintenir ses prérogatives, les moyens, c'est de faire disparaître tous ceux qui s'y attaquent.

Je ne vois aucune différence entre son attitude et les déclarations du journaliste français et de tous ceux qui l'approuvent.

FRANÇOIS COUCHEPIN

FED2

RAVOIRE

Martigny

L'Ordre des avocats en assemblée

Samedi à Ravoire, l'Ordre des avocats valaisans tenait ses assises d'automne, sous la présidence de Me Aloys Copt, bâtonnier de l'Ordre.

Dans une première partie, les avocats, les stagiaires et plusieurs invités de l'Ordre judiciaire ont entendu une très intéressante conférence du professeur Grossen, vice-recteur de l'Université de Neuchâtel sur le nouveau droit de filiation.

Dès le 1er janvier 1978 ce nouveau droit entrera en vigueur. Dès lors, il était du plus haut intérêt pour les avocats valaisans de connaître par le détail les nouvelles dispositions légales. Un des points qui a retenu l'attention de l'auditoire est le droit transitoire. Comment appréciera-t-on un problème de filiation dont les actions chevauchent l'ancien droit et la mise en vigueur du nouveau droit ?

Pour le surplus, ces nouvelles dispositions apportent des modifications multiples ne serait-ce qu'au niveau d'un principe qui veut que désormais la filiation paternelle soit établie chaque fois qu'elle peut l'être. Quelles seront les suites d'état civil, quelles formes empruntera la reconnaissance de paternité, quels sont les nouveaux délais pour l'introduction d'action, quels sort a été réservé aux conventions qui règlaient bien souvent les problèmes soulevés par une naissance hors mariage, telles sont parmi d'autres les diverses questions qu'a suscitées le remarquable exposé du professeur Grossen.

Problèmes d'actualité

Dans une seconde partie, l'Ordre des avocats aborda diverses questions administratives qui eussent méritées de plus larges développements.

Auparavant le bâtonnier M. Copt salua la mémoire des membres de l'Ordre décédés depuis l'assemblée de printemps, MM. Max Crittin et Walter Bittel, avocats, et Jean Quinodoz et Edmond Troillet, juges.

Trois nouveaux avocats ont demandé leur admission au sein de l'Ordre, MM. Jean Gay, André François de Rivaz et Robert Wüest.

La nouvelle chambre de surveillance des avocats aura la composition suivante : Aloys Copt, président ; Henri Gard, juge cantonal ; Gérard Perraudin, Léo Stoffel et Paul Imboden.

Deux problèmes ont spécialement retenu l'attention des avocats valaisans. La formation et le statut des stagiaires et le rôle de la presse dans l'instruction judiciaire et le compte-rendu de procès.

Sur le premier point, le jury d'examen, présidé par Me Louis Dallèves propose de modifier la loi sur le barreau et le notariat en portant la formation à deux ans pour l'une et l'autre branche. D'autre part, il serait donné la possibilité, sous certaines conditions, de se présenter trois fois aux examens. L'Ordre des avocats admet la possibilité d'une formation plus longue à savoir que le candidat au notariat ou au barreau ne puisse passer ses examens qu'après deux ans de stage. En revanche, la possibilité de passer deux fois ses examens lui semble suffisante.

Par le biais de ces questions c'est en fait l'arrivée d'une pléthore de jeunes avocats qui inquiète certains.

Par ce biais, également, est abordé le statut du stagiaire. Doit-il être rémunéré ? Cette question sera débattue aux assises de printemps.

En marge des affaires que connait le Valais, le rôle de la presse a été soulevé. Les avis sont partagés. Pour certains, il faut admettre qu'aujourd'hui les médias sont entrés dans la salle du tribunal. Pour d'autres, en revanche, il convient de limiter cette ingérence. L'unanimité pourtant se fait pour souhaiter l'amélioration de la chronique judiciaire dans la presse relatant les procès dans notre canton.

Enfin, revenant au rôle de l'avocat, certains souhaitent qu'il soit plus étroitement associé à l'instruction et le bâtonnier de conclure avec cette déclaration de Me Nançoz : « Là où l'avocat n'est pas la justice ne passe pas. »

Cette journée s'est terminée par un dîner dansant.

memento

MARTIGNY

Etoile : Théâtre - Echec au Meurtre. Dès mercredi : Le Juge Fayard dit « Le Shérif ».
Corso : Course contre l'Enfer. Dès mercredi : Le Colosse de Rhodes.
Exposition : Au Manoir Léo Andenmatten
Police cantonale : (026) 2 20 21.
Police municipale : (026) 2 27 05.
Ambulance : (026) 2 24 13 - 2 15 52.
Pharmacie de service : téléphoner au 11.
Centre de planning familial : Avenue de la Gare 38, tél. (026) 2 66 80.

MONTHEY

Montheolo : Les Sept Vampires d'Or.
Plazza : Les Mémés flingueuses. Dès mercredi : La Grande Frime.
Police municipale : (025) 4 21 21.
Ambulance : (025) 4 62 62.
Pharmacie de service : Pharmacie Raboud (025) 4 23 02.

SAINT-MAURICE

Zoom : Family Life.
Police cantonale : (025) 3 62 21.
Clinique Saint-Amé : (025) 3 62 12.
Ambulance : No 17.
Pharmacie de service : Pharmacie Gaillard (025) 3 62 17.

SION

Arlequin : Les Grands Fonds.
Capitole : L'Héritage
Lux : Un Homme nommé Cheval.
Exposition : Galerie Grande-Fontaine Jean Roll et Zaigue. Maison Supersaxo : Le livre d'art belge
Police cantonale : (027) 22 56 56.
Ambulance : (027) 21 21 91.
Pharmacie de service : Pharmacie Zimmermann (027) 22 10 36.

SIERRE

Bourg : La Ceinture Noire.
Casino : Les Naufragés du 747.
Exposition : Château de Villa - Luc Lathion.
Police cantonale : (027) 55 15 23.
Ambulance : (027) 55 63 63.
Pharmacie de service : Pharmacie Burgener (027) 55 11 29.

NOUVELLES DE PARIS - MESSERLI COMMUNIQUE :

Grand vernissage, Tout va bien, Suis heureux

Quelques détails:

Présence importante de notre ambassade. Entre autres M. l'attaché culturel et Mme, M. l'attaché politique et Mme. Notre ambassadeur absent ce jour-là, annonce sa prochaine visite à la Galerie. La Galerie est très fréquentée. De nombreuses associations culturelles et artistiques se sont fait représenter. M. Leuba et Mme, président du Groupement des peintres de Paris, étaient là, ainsi que le délégué du journal « Le Monde ». La grande presse française diffusera donc l'annonce du succès valaisan.

L'impression produite par cette peinture « hors du commun » est plus qu'excellente. Ce qui fait de ce vernissage, un réel événement. L'assistance composée de connaisseurs ne ménage ni ses opinions élogieuses, ni ses compliments.

Nous en sommes ravis pour Paul Messerli et aussi pour le Département de l'instruction publique, pour les deux sociétés des peintres du Valais qui lui ont fait confiance.

« Si la valeur n'attend pas le nombre des années »... le nombre des années... n'exclue pas la valeur !

Signalons aussi l'authentique élégance, apportée par les épouses de « ces messieurs » et par de charmantes visiteuses...

Et ça... c'est Paris ! ! ! Iris

Parti radical de Martigny

Chers amis,

Etant donné le succès remporté par la vente de nos cartes de « sympathisant » le comité directeur est très heureux de vous réserver une surprise... En effet, c'est une invitation cordiale, une vraie, gratuite, pour vous et les membres de votre famille.

Dimanche le 6 novembre dès 16 heures, aura lieu la brisolée du Parti radical de Martigny. Animation. Jeux pour enfants et pour adultes. Délicieux fromage et vin nouveau.

Un goûter-souper qui vous mettra le cœur en fête dans un climat « typiquement martignerain ».

De plus amples communiqués suivront.

Amitiés et à bientôt ! Votre présidente.

G. Sola-Moret

JEUNESSES MUSICALES

Récital Christian Favre

Dans le cadre des Jeunesses Musicales de Suisse, Christian Favre, lauréat du concours des Jeunesses Musicales de Suisse 1976, donnera un concert (récital de piano) le vendredi 28 octobre à la salle de l'Hôtel de Ville de Martigny.

POUR VOS PROBLEMES DE COMMUNICATION ASSA VOUS DONNE LES SOLUTIONS

ANNONCES SUISSES S.A. ASSA
Société suisse de publicité
23 succursales et agences
SION - Place du Midi - ✆ (027) 22 30 43
MARTIGNY - 11, r. des Grands-Vergers
✆ (026) 2 65 76

Paroisse réformée

La paroisse réformée de Martigny communique que sa soirée récréative aura lieu le vendredi 4 novembre à la salle communale. Dès 19 h. 30, une grillade, suivie d'un bal, réunira tous les participants à cette soirée sympathique. Le lendemain, samedi 12 novembre, un marché aux fruits et légumes se déroulera sur la place Centrale dès 8 heures.

Sierre

Ordre de la Channe

Placé sous le haut patronage de son Excellence Georges Puttevils (ambassadeur de Belgique à Berne), de M. Guy Genoud (vice-président du Conseil d'Etat) et de Me Henri Gard (président du Tribunal cantonal), l'Ordre de la Channe tiendra le Chapitre de la Royale Meuse et du Rhône impétueux le samedi 12 novembre en l'Hôtel de Ville de Sierre.

A 12 heures, le Conseil magistral de l'Ordre, précédé des talentueux chanteurs de l'Ordre arrivent sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Dignitaires et invités partagent le verre de l'amitié, gracieusement offert par la commune de Sierre.

World Series 1977

Les épreuves de slalom spécial des World Series 1977 auront lieu à Crans-Montana selon l'horaire suivant :

— Mardi 29 novembre
10.00 Slalom dames (1re manche)
12.30 Slalom dames (2e manche)
— Mercredi 30 novembre
10.00 Slalom messieurs (1re manche)
12.30 Slalom messieurs (2e manche)

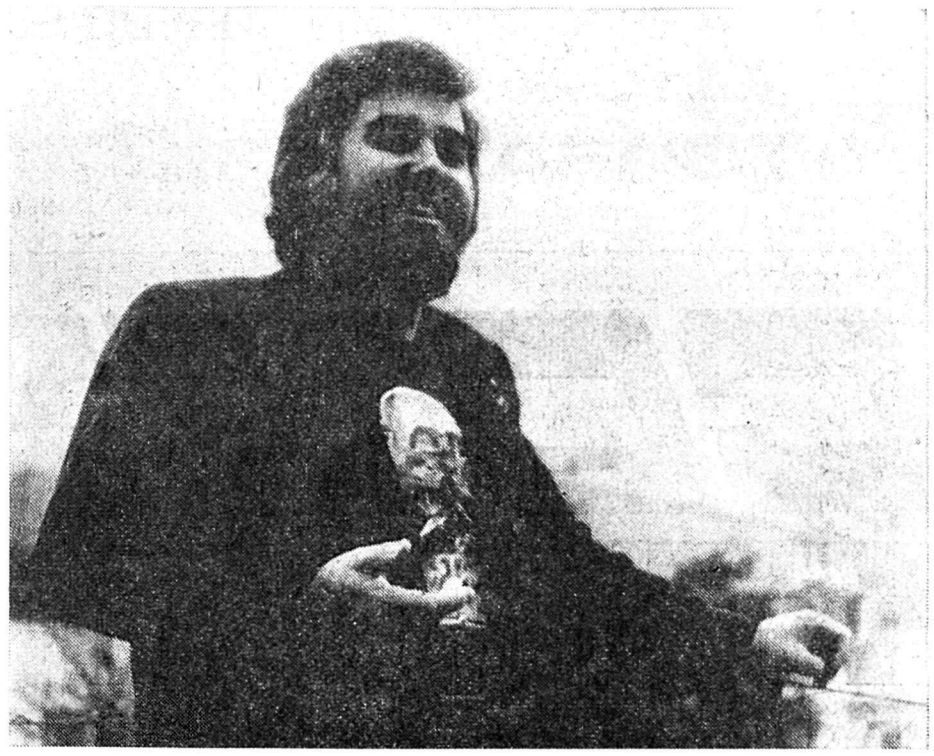

JEAN-PAUL FAISANT EXPOSE A LAUSANNE

L'artiste octodurien Jean-Paul Faisant exposera au Musée cantonal des Beaux-Arts au Palais de Rumine à Lausanne. L'exposition sera ouverte tous les jours de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures sauf le lundi matin. L'artiste sera présent de 14 h. 30 à 18 heures. Le vernissage de cette exposition aura lieu le mardi 1er novembre.

Décès de Germaine Gross

Mlle Germaine Gross est décédée dimanche à l'Hôpital de Martigny à l'âge de 76 ans. Mlle Gross avait repris l'exploitation de l'Hôtel des Dents-du-Midi au Trétien en 1941 avec sa sœur Alphonsine, disparue en 1957. Comme l'hôtel a été cédé à une colonie de vacances française, en 1970, Mlle Gross vivait dès lors tranquillement au Castel-Notre-Dame, à Martigny.

A sa famille et à ses proches, le « Confédéré-FED » présente toute sa sympathie.

Université populaire

Ce soir mardi, à 20 h. 30, à l'Hôtel de Ville de Martigny, le professeur Michel Salamin donnera un exposé sur le thème « Quand le Valais s'ouvre au progrès 1857-1870 ». Cet exposé sera le second d'une série de cinq conférences consacrées à l'histoire du Valais contemporain.

Sion

Budget de Sion pour 1978

Dans sa séance du 6 octobre 1977, le Conseil municipal de Sion a adopté le budget pour l'année 1978.

Son établissement a été difficile étant donné la non connaissance des rentrées d'impôt pour l'année 1977, première année d'application de la nouvelle loi fiscale.

Se basant sur des chiffres partiels de recettes et montrant pour le reste un certain optimisme, le Conseil municipal a voulu continuer à participer le plus activement possible à l'animation économique de la cité. Il a inscrit au budget, en dehors des frais de fonctionnement, un montant de plus de 11,5 millions de francs pour les investissements.

Ceux-ci représentent :

— la construction d'un garage souterrain au nord-est de la ville,
— la création de nouvelles rues, spécialement dans la partie sud de la ville,
— l'achèvement de la nouvelle école de Champsec,
— la construction de nouvelles classes à l'école de Châteauneuf et d'une nouvelle salle de gymnastique,
— des aménagements sportifs,
— les rachats de parts de diverses communes encore propriétaires de l'école secondaire des garçons,
— des travaux de pose de collecteurs pour l'assainissement urbain de la rive gauche du Rhône.

En résumé, voici les chiffres récapitulatifs du budget municipal pour l'année 1978 :

Compte ordinaire	
Dépenses	33 282 300.—
Recettes	35 910 750.—
Excédent de recettes	2 628 450.—
Comptes autofinancés	
Dépenses	6 453 400.—
Recettes	4 468 350.—
Excédent des dépenses	1 985 050.—
Compte extraordinaire	
Dépenses	9 192 000.—
Recettes	2 044 400.—
Excédent des dépenses	7 147 600.—
Compte des variations de la fortune	
Charges	8 328 299.—
Produits	8 046 961.—
Déficit du budget 1978	**281 338.—**

Sion en chiffres (1976)

Etat civil	
Célibataires	10 341
Mariés	10 230
Divorcés(es)	251
Séparés(es)	205
Religion	
Catholique	20 612
Protestante	1 234
Divers	192
Langues	
Française	17 421
Allemande	1 813
Italienne	1 896
Espagnole	626
Divers	282

†

Monsieur Cyrille GROSS, à Martigny ;
Monsieur et Madame Joseph GROSS-CALDERARA, à Martigny ;
Monsieur Oscar GROSS, au Châtelard ;
Monsieur et Madame Jean-Michel GROSS et leurs enfants, à Martigny ;
Monsieur et Madame Jean-Henri SAUTHIER-GROSS et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Daniel CHAPPUIS-GROSS et leurs enfants, à Versoix ;
Madame Louisa FONTANNAZ-BOCHATAY, ses enfants et petits-enfants, à Thonon ;
Les familles GROSS, BOCHATAY, CLAIVAZ, LONFAT et REVAZ, à Salvan ;
Les familles BERTOLASO, BLUM, CALDERARA et ROGGER, à Zurich et Martigny ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Germaine GROSS

Hôtelière

leur très chère sœur, belle-sœur, tante, grande-tante, cousine, parente et amie enlevée à leur tendre affection le 23 octobre 1977, dans sa 76e année, après une longue maladie et munie des sacrements de la sainte Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église de Salvan, le mardi 25 octobre 1977 à 14 h. 30.

La défunte repose en la crypte Saint-Michel à Martigny-Bourg, ouverte aux visites de 17 heures à 20 heures.

Selon le désir de la défunte ni fleurs ni couronnes mais penser aux œuvres paroissiales.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

SION Salle de la Matze - **Jeudi 3 novembre 1977 à 20 h. 30**

JACK YFAR présente pour la 1re fois en Valais un **UNIQUE RECITAL** du célèbre chanteur français

Maxime LEFORESTIER

Places 18.- et 20.-

Location chez Hallenbarter
15, rue des Remparts, Sion, (027) 22 10 63

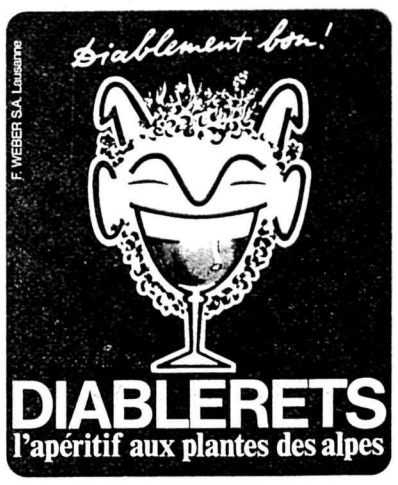

A VENDRE

Bonbonnes à vin

en verre, avec robinets protection tressée plastique, contenance 17, 23, 38, 34, 54 litres.

Tonneaux plastiques

60 l., 130 l., 210 l.

Bonbonnes

NEUVES EN VERRE

protection tressée plastique, contenance : 12, 17, 23, 28 litres.

S'adresser à J. Vœffray, Saxon.
Téléphones (026) 6 24 50 - 6 28 22.

Bâches - Sellerie civile
pour tous véhicules
Confection de stores

PAUL GRANDCHAMP, MARTIGNY - Tél. (026) 2 27 87
Zone industrielle - En face du port franc

A vendre

SIMCA 1301 BREAK

Caravane expertisée

JEEP WILLYS expertisée

Téléphone (027) 58 11 22.

Nos robes de France
Sont arrivées !
Paris
Une collection merveilleuse
tissus splendides
Tous les prix
Tailles 36 à 52
Boutique

Siliane
HAUTE CONFECTION
Martigny 100 m de la gare

Nous cherchons des ménagères pour travail accessoire intéressant comme

Enquêteuses (interviews)

Si vous disposez de temps libre pendant une période assez longue, veuillez nous appeler au

Téléphone 01 / 53 35 35, Mademoiselle Marianne Ludwig
ISOPUBLIC - Institut Suisse d'Opinion (Institut Suisse Gallup avec des enquêtes mensuelles intéressantes) Zürich.

Parents... vos enfants le savent...
La nuit, tous les chats sont gris...

La nuit tombe.

Comment doivent-être tes vêtements?

Pas comme ça (dans l'obscurité). Le conducteur du véhicule ne remarque presque pas les personnes vêtues d'habits foncés.

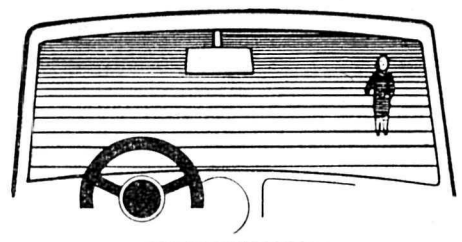

Pas comme ça non plus. Les habits sont un peu plus clairs, mais le piéton est toujours difficile à remarquer.

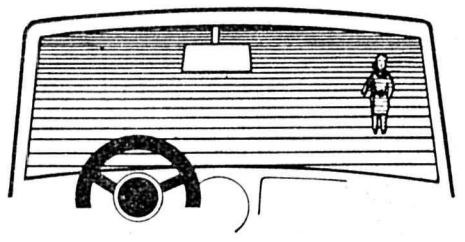

Cette fois, c'est ok! Dans la nuit, quand la nuit tombe, ou en cas de mauvaise visibilité, tu dois toujours porter des habits clairs. Des pièces lumineuses réfléchissantes (par exemple brassard) aident à te faire remarquer. La nuit, une lampe de poche rend de précieux services.

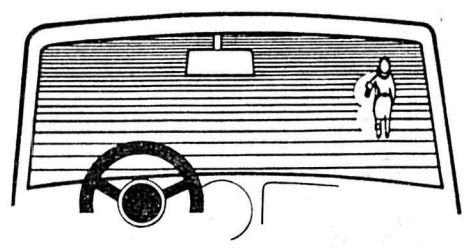

Un bon conseil de la section valaisanne du
Touring-Club Suisse

10 % DE RABAIS

sur tous vos achats de

MEUBLES ET TAPIS

à l'emporter

Au 1er étage de nos magasins vous trouvez en permanence un très grand choix de meubles et tapis offerts à des prix avantageux

Le 10 % supplémentaire

que nous vous accordons pour les ventes à l'emporter, vous permettra d'acheter encore à de meilleures conditions

Gonset

MARTIGNY

P au 1er sous-sol,
grand parking gratuit
réservé à notre clientèle

«Où placer mes économies à long terme?»

«Sur un carnet d'épargne-placement du Crédit Suisse, ma banque.»

CREDIT SUISSE
CS

1870 Monthey, Place de Tübingen 2, Tél. 025/4 14 77
3960 Sierre, Av. Général-Guisan 11, Tél. 027/55 46 01
3963 Crans-Montana, Immeuble Grand-Place, Tél. 027/41 32 32
1951 Sion, Av. de la Gare 23, Tél. 027/23 35 45

25E SALON DES ARTS MENAGERS

26 OCT. – 6 NOV.

Hôte d'honneur "L'Italie"
Pavillon étranger "La Roumanie"
En attraction: Ski acrobatique, maquettes de chemin de fer.

Genève - Palais des Expositions

Semaine : de 14 h. à 22 h. 30 (restaurants 23 h.)
Samedis et dimanche : de 11 h. à 22 h. 30 (restaurants 23 h.)
Dimanche 6 novembre : de 11 h. à 20 h. (restaurants 21 h.)

Billets spéciaux CFF : se renseigner dans les gares.

Org. SESAM

FED AU FEMININ

Le poële à bois est un magicien de l'énergie

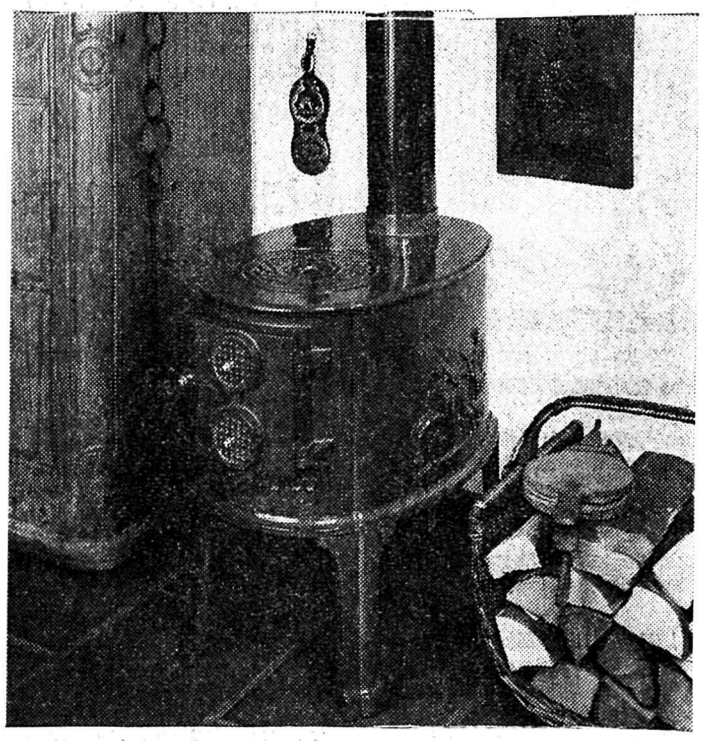

C'est un signe et une nécessité de l'époque si les bons vieux poëles de fonte réapparaissent maintenant sur le marché. Sa chaleur est produite et distribuée là où elle est effectivement nécessaire. De plus, son carburant est, le bois produit bon marché et abondant dans notre pays. Chaque hectare de forêt fournit annuellement six mètres cubes de bois utilisables dont, en fait, la moitié seulement est employée. A l'ère des mesures d'économei d'énergie, il faudrait recourir davantage à des réserves calorifiques aussi rationnelles. Les poëles en fonte Tiba en offrent l'occasion. Ces merveilleux produits de fonte, authentiquement traditionnels, peuvent être installés partout où existe un raccordement de cheminée. Ils chauffent, cuisent et peuvent même, en un tour de main, fonctionner comme cheminée. Un aussi joli poële de fonte procure une chaleur fort rationnelle et économique, que ce soit à titre de chauffage d'appoint ou unique durant l'entre-saison, que ce soit pour chauffer en hiver maisons de vacances, vieux appartements, ateliers, cuisines, vestibules et annexes, etc. Décoratif, nostalgique, le poële crée une atmosphère d'intimité. Quant aux pommes cuites sur la plaque de fonte, elles sont aussi savoureuses qu'au temps de grand-mère.

Une bonne nutrition de départ pour plantes d'appartement

Pendant la courte durée du jour dans le semestre d'hiver, les plantes d'appartement n'auraient pu assimiler de grands apports nutritifs. Mais maintenant, grâce à la lumière plus intense et qui dure plus longtemps, elles sont à nouveau réceptibles et prêtes à se développer. Si bien que la deuxième moitié de mars est le moment indiqué pour assurer une bonne nutrition de départ.

Cependant, les besoins en eau et en éléments nutritifs varient d'une plante à l'autre. C'est le motif pour lequel l'engrais pour plantes 2002, le nouvel engrais liquide avec les effets de l'eau de pluie, est accompagné d'un ABC des soins aux plantes, qui donne des conseils judicieux sur la façon de traiter les quatorze sortes de plantes les plus habituelles. Les bromélias supportent le soleil. Leur calice doit contenir de l'eau. Le philodendron n'aime qu'une demi-ombre et demande quotidiennement un peu d'eau. Le gommier se plaît dans une ambiance claire, aérée et chaude, avec humidité constante. Le lierre se contente d'un arrosage hebdomadaire, il aime que son feuillage soit humecté, n'apprécie pas le soleil, mais, comme la plupart des plantes d'appartement, vertes ou fleuries, il veut une fois par semaine l'engrais pour plantes 2002, idéal quant à sa composition en éléments nutritifs : 5 parts chacune d'azote, de phosphore et de potasse.

Petits trucs pour dormir

A EVITER

— de trop manger le soir ;
— de « sauter » le dîner (la faim peut vous réveiller) ;
— de fumer abondamment le soir ;
— de trop consommer de boissons excitantes : thé, café (un décaféiné), vin blanc, alcools forts, etc. ;
— d'absorber en général une grande quantité de liquide (ce qui vous oblige à vous relever la nuit).

RECOMMANDÉ

— prendre une petite tasse de lait adoucie d'une cuillerée de miel ;
— boire modérément une des nombreuses tisanes calmantes que l'on trouve dans les commerces spécialisés.

Le sexe faible serait-il plus fort pour la dégustation ?

Lors des séminaires de dégustation organisés par l'OPAV (Office de propagande pour les produits de l'agriculture valaisanne) les examens finaux ont révélé un fait intéressant : les femmes représentées en grand nombre dans tous ces cours se sont montrées tout aussi douées pour la dégustation des vins valaisans que leurs collègues du sexe fort qui, pourtant, consomment plus souvent du vin.

En effet, les meilleurs résultats ont été obtenus par deux dames, Mme Martha Henzi, 8155 Oberhasli, et Mme Rosmarie Eggimann, 3110 Münsingen. Les épreuves pourtant n'étaient pas faciles, car il s'agissait de reconnaître, selon leurs cépages et leurs marques, cinq vins sur les 52 dégustés pendant le séminaire.

Un autre fait réjouissant : les jeunes furent nombreux à participer à ces manifestations et leur goût et leur aptitude pour la dégustation sont incontestables.

NON aux produits muets

Contrairement à ce qu'on attendait, l'obligation d'indiquer la composition des denrées alimentaires n'est pas entrée en vigueur et risque de ne pas intervenir avant plusieurs années.

La Fédération romande des consommatrices (FRC) pense qu'un tel retard est une insulte à l'égard des consommateurs suisses qui ont le droit de savoir ce qu'ils mangent, comme dans les pays voisins où les produits sont déclarés depuis longtemps.

Ce que les autorités fédérales refusent aujourd'hui aux consommateurs, ceux-ci entendent bien l'obtenir par eux-mêmes. Aussi la FRC recommande-t-elle à tous les consommateurs d'acheter désormais seulement des produits alimentaires dont l'emballage porte la liste des composants, additifs compris, et de refuser les produits muets.

Fédération romande des consommatrices

Les enfants bâtissent les actualités du monde

L'enfance est certainement la période la plus créative de la vie d'un homme. C'est la phase vitale de la croissance, du développement et de l'adaptation au monde dans lequel nous grandissons. Pour qu'il soit possible de mener à bien ce processus incroyablement complexe dans un laps de temps relativement court, une attitude ouverte curieuse et expérimentatrice s'impose. De cette attitude découlent les activités du jeu. Avant la scolarisation, le jeu est la plus importante occupation de l'enfant. En jouant, l'enfant développe ses fonctions motrices, son intellect et ses sentiments. L'enfant s'exprime totalement dans le jouet, se familiarise grâce à lui avec le monde. Aussi est-il capital que l'enfant s'adonne à des jeux créatifs, stimulant sa fantaisie et son sens de combinaison. Une nouvelle boite de Lego pour enfants dès 6 ans permet outre de nombreuses créations libres au gré de l'imagination, de construire une île de forage, telle qu'on utilise ces temps dans la Mer du Nord, équipée d'un hélicoptère et d'un bateau. Citerne qui conduit le pétrole à la raffinerie. En bâtissant une installation aussi actuelle, l'enfant se sent participer à la vie des adultes.

A MARTIGNY
Place Centrale
LA BOUTIQUE SPÉCIALISÉE C'EST
O JEAN'S
que des VRAIS Jeans

TAPIS DISCOUNT
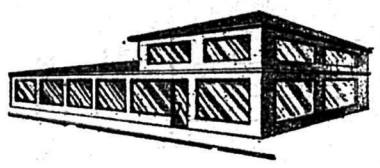
A. BURGENER S.A.
Rue du Simplon 76
3960 SIERRE
Gérant : M. BIAGGI
✆ (027) 55 03 55

CERTINA

Un exemple raffiné de la riche collection Certina
Création Certina Boîte et bracelet or jaune 18 ct. or gris 18 ct.
* Prix indicatif Fr. 2875.—
Horlogerie - Bijouterie
E. KOHLER
8, rue des Remparts
SION

RADIO - TV
Bridy Narcisse
LEYTRON
✆ (027) 86 26 20
Vente et réparations toutes marques à domicile

1000 m² d'exposition de luminaires classiques
ÉLECTRICITÉ S.A. MARTIGNY
Avenue de la Gare 46, Martigny
présente une éblouissante collection de
LUMINAIRES DE STYLE
Renaissance - Régence Louis XIII - Louis XV Louis XVI
Directoire - Regency Napoléon III - Empire Rustique
Elégance de lignes
Finition impeccable

Bronze - Cristaux - Porcelaine - Bois sculpté - Fer forgé
CRÉATION - FABRICATION DE LUMINAIRES EN BRONZE
Renaissance d'une tradition très ancienne
NOUVEAU !
Notre boutique « Le chaland qui passe »
Braderie permanente d'articles de qualité offerte à des prix sacrifiés, provenant de nos fins de série

REBROFF MODE
Av. de la Gare 38 - 1920 Martigny - Tél. 026 / 2 55 06

INSTITUT

Soins du corps et du visage
P. Vuistiner
Av. de la Gare 50
1920 MARTIGNY
✆ (026) 2 22 51 - 2 69 25
Alexandra

LE COLIBRI
La Boutique des Jeunes
Mmes Papilloud-Darbellay
Av. de la Gare - 1920 Martigny
✆ (026) 2 17 31

VOTRE TROUSSEAU BRIGITTE
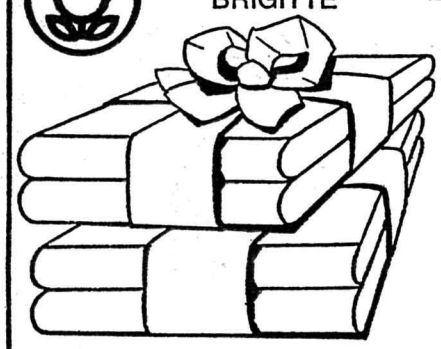
A L'ECONOMIE
EDY RÖHNER
SION

Cotture chaussures
✆ (026) 5 32 39 - FULLY
Très grand choix
Libre service

APPRENDRE EN JOUANT C'EST CONNAITRE LES JOUETS
DIDACT
Rue de l'Hôpital 6
MARTIGNY

Tapis Sullam
29, route du Léman
(Immeuble Dranse SI)
MARTIGNY
Tél. 026/2 23 52
Place de parc privée

HORLOGERIE A. DONZÉ
PLACE DU MIDI
1950 SION
RADO TISSOT LANCO

SPORTS

Leytron - Renens 4-1

Leytron : Crittin, Bridy, Michellod, P.-A. Carrupt, B. Carrupt, Ch. Favre, B. Michaud, Ed. Buchard, Blanchet, Mottier, J.-P. Michaud.

Renens : Pasche, Bongni, Staub, Dovedan, Ryf, Durussel, Zanini, Marazzi, Chanel, Bovy, Richetti.

Buts : J.-P. Michaud (20e) 1-0 ; Ed. Buchard (25e) 2-0 ; Mottier (51e) 3-0 ; Marazzi (55e) 3-1 ; Ch. Favre (75e) 4-1.

Notes : 800 spectateurs. Bon arbitrage de M. Willy Häni de Cugy qui avertit P.-A. Carrupt (10e). A Leytron, A. Buchard remplace Blanchet et J.-P. Roduit remplace P.-A. Carrupt. A Renens, Avondo remplace Dovedan.

Le FC Leytron a réalisé une excellente opération en infligeant quatre buts à Renens. Cependant, tout ne s'est pas déroulé comme le résultat le laisse supposer. En effet, dès les premières minutes de jeu, la formation locale semble mitigée par son adversaire et ne réussit pas à imposer son rythme. A la 20e minute enfin, J.-P. Michaud, sur un bon travail préparatoire de Ch. Favre, inscrivait le premier goal d'un shoot à bout portant. Libérés par cette première réussite, les Leytronnains vont dès lors asséner quelques coups violents sur le moral des Vaudois. Cinq minutes après le goal de Michaud, Bridy s'échappait sur la droite et adressait un bon centre en direction de ses coéquipiers. A la réception, Mottier servait son capitaine Ed. Buchard sur un plateau, lequel ne réfléchissait pas longtemps avant de loger le « cuir » au bon endroit. Au vu de la première mi-temps, les locaux n'ont pas volé ces deux buts en leur faveur. Cette domination a d'ailleurs été concrétisée par deux buts supplémentaires à la 51e et à la 75e par l'intermédiaire respectivement de Mottier et de Ch. Favre. Le but de ce dernier fut de toute beauté : après avoir habilement évité le portier vaudois Pasche, Favre, légèrement déporté sur la droite, trouvait tout de même la faille pour le plus grand soulagement du public. Serge Marazzi réduisait le score à la 54e sur un coup-franc inarrêtable pour Crittin, excellent tout au long de la partie comme à son habitude. Les Leytronnains auraient pu aggraver la marque lorsque Mottier dribblait le gardien, mais shootait sur l'arrière revenu à temps.

Chez les joueurs de l'entraîneur Pellaud, la prestation de Ed. Buchard et de Ph. Michellod est à mettre en exergue. Buchard a marqué le plus beau but de la journée et Michellod, par son sens de l'interception et de la relance, a participé pour une grande part au succès de sa formation. Du côté vaudois, la technique de Marazzi et la vista de Zanini ont provoqué du danger aux abords de la cage défendue par Crittin, mais le manque de tonus des attaquants n'a pas permis de concrétiser les quelques actions relativement bien élaborées.

Une victoire qui propulse les Leytronnains à égalité de points avec le Martigny-Sports (9 points) qui, rappelons-le, a réussi l'exploit de tenir en échec Rarogne sur le stade de Rhoneglut.

Ch. M.

UNE BONNE SEMONCE DU PRÉSIDENT
Savièse-Chalais 2-0

La défaite enregistrée à Vouvry le dimanche précédent n'a contenté personne, surtout pas le comité et l'entraîneur. Dans les vestiaires, dimanche, avant le choc contre Chalais, le président André Reynard a mis les points sur les « i », avec les joueurs et cette semonce, très ferme et amicale a eu le don de stimuler l'équipe.

En deuxième mi-temps surtout.

Durant les premières 45 minutes, Savièse s'est laissé prendre au jeu de Chalais, bien groupé en défense et dont les éléments temporisaient. C'était de bonne guerre puisque les Chalaisards avaient la ferme idée de sauver un point.

Après la pause, les hommes de l'entraîneur Perroud accélérèrent le rythme ce qui posa des problèmes à la défense adverse. La balle circulait de l'un à l'autre avec rapidité et le match se joua en vingt minutes.

« J'ai pourtant recommandé à mes joueurs, nous disaient l'entraîneur Perroud, **de forcer le rythme pendant toute la durée de la rencontre. C'est à ce seul prix que l'on peut assurer un succès. Lorsqu'ils auront tous compris cela, nous pourrons aller de l'avant. Il ne suffit pas de se contenter d'une avance de deux buts, mais je suis pour l'attaque à outrance. »**

Les paroles de l'entraîneur ont été traduites par la physionomie de la rencontre. A 2-0, on retomba dans le péché de l'effort individuel, improductif.

Mais on pardonnera volontiers aux Saviésans, qui nous ont offert 20 minutes de très bon spectacle et qui peuvent encore faire plus. Mais pour cela, laissons passer le temps des vendanges.

Georges Borgeaud

Le point indispensable
Saint-Gall - Sion 1-1

Très difficile, ce déplacement à Saint-Gall, et surtout rappelant de mauvais souvenirs aux Sédunois. Le bilan est très positif puisque nos jeunes représentants ont réussi à enlever le match nul sur L'Espenmoos. Ce point précieux les place maintenant en cinquième position et s'ils continuent sur cette belle lancée, leur qualification dans le groupe des six doit être assurée.

Les Valaisans terminent donc le premier tour en bonne condition et sont bien armés pour le second qui commence ce soir à Lausanne. Il ne fait pas de doute que ce derby romand attirera la toute grande foule à la Pontaise, les Lausannois ayant réussi l'exploit de battre Bâle chez lui par le même score que Sion : 4-1.

A Saint-Gall, Donzé fut une fois de plus l'homme de la situation, imposant le respect à l'adversaire et imprimant une confiance sans limite à ses coéquipiers.

Nous sommes certains que les Valaisans seront nombreux ce soir à Lausanne pour encourager cette jeune formation, capable d'un nouvel exploit.

Georges Borgeaud

Fully
cède la dernière place
Fully - Grimisuat 1-0

Fully a donc renouvelé avec le succès dans ce match qu'il était interdit de perdre en raison des incidences au classement.

Victoire courte, mais logique si l'on en croit certains observateurs, dont un ex-entraîneur de Fully, René Vœffrey. **« J'ai vu jouer cette équipe,** nous dit-il, **et je trouve qu'elle pratique un bon football. Frochaux fera du très bon travail avec ces jeunes auxquels il manque un véritable buteur. »**

Courte victoire, mais excessivement importante puisqu'elle permet à Fully de céder la dernière place du classement à son malheureux adversaire Grimisuat. Mais ce succès aura certainement une influence bienheureuse pour la suite de la compétition et le second tour qui débute dimanche prochain déjà. Tous les joueurs avaient besoin de cela pour reprendre confiance en eux et reconquérir leur public qui commençait à douter.

G. B.

Confédéré-FED

Editeur : Coopérative « Le Confédéré » - **Rédacteur responsable :** Adolphe Ribordy.

Rédaction - Administration: rue du Grand-Verger 11 (1er étage) - 1920 Martigny - Case postale 295 - CCP 19 - 58 - ✆ rédaction (026) 2 65 76 ASSA, Martigny (026) 2 56 27.

Publicité Annonces Suisses SA, pl. du Midi, 1950 Sion - ✆ (027) 22 30 43 et 11, rue du Grand-Verger, 1920 Martigny, ✆ (026) 2 56 27.

Impression : Impr. Montfort Martigny

CORRIDA D'OCTODURE :
Les Anglais en force

Si les Standing, Liardet, Wigley et autres ont déchaîné les passions, les jeunes athlètes ont enchanté le public.

La troisième Corrida internationale d'Octodure a connu un succès exceptionnel samedi soir dans les rues de Martigny. En l'absence du grandissime favori, l'Allemand de l'Ouest Detlef Uhlemann, les Anglais n'ont pas fait de détail. Dès le départ, Peter Standing, Peter Adams et Jon Wigley forçaient l'allure et se trouvaient rapidement esseulés aux avant-postes. Le dernier nommé, Wigley, était victime d'une défaillance à mi-course, permettant ainsi à ses deux compatriotes d'en découdre pour la victoire finale. A l'arrivée, les positions étaient inchangées. Peter Standing, en 30'34", remportait donc cette troisième Corrida internationale d'Octodure dans la catégorie Elite, devant un public enthousiaste qui a su donner à la course toute l'ambiance qu'elle méritait. Dans la catégorie dames international, la Danoise Loa Olafsson (19 ans) a survolé ses adversaires d'une manière tellement éclatante que les Burki, Hansen et Langlace se sont essentiellement battues pour la deuxième place. Unique épreuve européenne de qualification pour la Corrida de Sao Paulo, les concurrentes ont fourni de très grands efforts pour essayer de décrocher le billet tellement désiré. La Suissesse Cornelia Burki, malgré tous ses efforts, n'a pas pu tenir le rythme imposé par la seconde Danoise Hansen pour l'obtention du deuxième rang derrière l'intouchable Olafsson. Les deux Danoises seront donc présentes le 31 décembre à Sao Paulo.

Autant chez les hommes que chez les femmes, la course s'est jouée rapidement. Peter Standing et Loa Olafsson ont marqué de leur empreinte cette troisième Corrida d'Octodure. Le public très nombreux a vibré aux exploits de ces athlètes venus de tous les pays. En quelques mots, une course exceptionnelle dont personne n'a certainement été déçu.

CLASSEMENT

Elites

1.	Peter Standing (GB)	30'34"
2.	Peter Adams (GB)	30'42"
3.	Jon Wigley (GB)	31'09"
4.	Pierre Liardet (FR)	31'17"
5.	Paulo Accaputo (It)	31'37"
6.	Blaise Schuli (CH)	31'49"

Dames International

1.	Loa Olafsson (Dan)	27'34"
2.	Christen Hansen (Dan)	27'50"
3.	Cornelia Burki (CH)	28'24"
4.	Sarolta Monspart (Hon)	28'39"
5.	Chantal Langlace (FR)	29'23"

Populaires A

1. Patrice Michellod
2. Philippe Délez
3. Bernard Buiguet

Populaires B

1. Willy Sterchi
2. André Crettenand
3. Roland Zuber

Lott abat Sierre
SIERRE — BIENNE 1-3 (0-1, 1-1, 0-1)

Il n'y avait pas 20 secondes de jeu que l'international Urs Lott, le seul de tous les acteurs en présence qui mérite encore une sélection, battait Abegglen. Ce fut dès lors la ruée de Sierre contre les buts d'Anken, en toute grande forme et qui fut quelque peu facilité par les idées désordonnées des adversaires. Après l'égalisation sierroise, Lott récidiva dans des circonstances identiques (seul devant le gardien valaisan, et porta l'estocade finale en lançant habilement Burri).

C'en était fait des espoirs sierrois qui ne furent pas capables de battre Anken, brillant samedi soir, mais qui n'était pas invulnérable, car il renvoyait beaucoup de tirs devant lui.

Alors comment ?

C'est la question que nous avons posé à l'entraîneur sierrois Imhof, à quoi il nous répondit : **« Que veux-tu, nous en perdrons encore des matches, comme nous en gagnerons, car le championnat est long. Notre défaite vient de ce que nous n'avons pas pu marquer dans la première période et surtout dans la seconde, alors que nous avions le jeu bien en mains. Bienne a joué l'obstruction et nous a empêché de déployer nos actions. »**

Sur la longueur

Le premier tiers-temps (20 minutes de jeu effectif) a duré 40 minutes, les deux autres tiers-temps, plus de 35 minutes. Cela reflète le nombre considérable d'arrêts de jeu, qu'utilisèrent surtout les Biennois pour casser le rythme des Sierrois. C'est certainement de bonne politique lorsqu'on veut gagner une rencontre, mais cela nuit considérablement au spectacle.

D'où notre remarque en guise de conclusion : s'il faut en arriver là, le niveau du hockey suisse est bien bas.

Georges Borgeaud

Kadett City

Jeune. Belle. Polyvalente.

Venez la voir et l'essayer chez:

J.-J. Casanova, Garage Total, Martigny
Tél. (026) 2 29 01

Distributeur local : Garage Casanova, Paul Simeon, St-Maurice Tél. (025) 3 63 90

KAH 108/77 Su

LES MEILLEURS RAPPORTS : QUALITÉ - PRIX

LE FRUIDOR

▶ N-P-K : 5-8-12 Mg 2'2 et 3-6-12 Mg formule d'automne

▶ 35 % mat. organ. — maraîcher — spécial vigne

FUMURE ET BUDGET EQUILIBRES

En vente : dans les commerces de la branche
Import. : Les Fils de Georges Gaillard, Saxon

FED félicite...

... M. et Mme Rémy Rey de Muraz-Sierre qui viennent de fêter leurs quarante-cinq ans de mariage.

hernie

NOUVEAUTÉS
La méthode moderne sans ressort ni pelote
MYOPLASTIC-KLEBER
vous offre, grâce à l'utilisation des techniques et fibres nouvelles (RILSAN, LYCRA)
Une gamme exclusive d'appareils spéciaux pour le travail, le sport, la baignade ou le repos.
La hernie est maintenue en place
«COMME AVEC LES MAINS»
Hygiène, Sécurité, Confort
Essais et renseignements auprès de l'applicateur de

l'INSTITUT HERNIAIRE DE LYON

MARTIGNY : Mme Françoise Héritier, Pharmacie Centrale, samedi après-midi 29 octobre 1977 de 14 heures à 16 heures.

HOCKEY SUR GLACE

Martigny-Montana 8-2

Buts : Locher (30e) 1-0 ; Gillioz (31e) 1-1 ; Bovier (33e) 2-1 ; Bovier (41e) 3-1 ; Monnet (45e) 4-1 ; Benvin P. (50e) 4-2 ; Udriot (50e) 5-2 ; M. Schwab (51e) 6-2 ; Pillet (57e) 7-2 ; Monnet (60e) 8-2.

Les meilleurs lutteurs à Lausanne

48 kg : Anatoli Beloglazov (URSS)
52 kg : Yuji Takada (Japon)
57 kg : Tadashi Sasaki (Japon)
62 kg : Vladimir Uymin (URSS)
68 kg : Pavel Pinigin (URSS)
74 kg : Stanley Dziedzic (EU)
82 kg : Adolf Seger (RFA)
90 kg : Anatoli Prokopchuk (URSS)
100 kg : Aslanbek Bisultanov (URSS)
plus de 100 kg : Soslan Andiev (URSS)

Cours de perfectionnement pour serruriers

L'Association valaisanne des maîtres serruriers et constructeurs, d'entente avec le Service cantonal de la formation professionnelle et le Centre de formation professionnelle de Sion, et en collaboration avec la Commission professionnelle paritaire de la serrurerie et construction métallique, organise un **cours de forge A1.**

Ce cours est ouvert aux serruriers désirant se perfectionner dans le domaine de la forge. Il peut être fréquenté aussi bien par des apprentis de 3e et 4e année d'apprentissage que par des patrons et ouvriers en possession d'un certificat de fin d'apprentissage.

Il se déroulera aux ateliers-écoles du Centre professionnel de Sion (avenue de France 25), **les samedis 12 et 19 novembre, 3, 10 et 17 décembre 1977.**

Les inscriptions avec nom, prénom, date de naissance, date des examens de fin d'apprentissage, domicile et employeur doivent être adressées au Bureau des métiers, case postale 184, 1951 Sion, **jusqu'au 2 novembre 1977.**

15 DC-9-80 pour Swissair

Dans sa séance du 19 octobre 1977, le Conseil d'administration de Swissair a décidé de commander 15 DC-9-80, le plus récent de la série des DC-9. Ces appareils devraient être livrés durant la période de mars 1980 à mars 1981. Swissair a pris, en outre, un certain nombre d'options. Pour faire face à l'augmentation de la demande durant la période intermédiaire, elle fera aussi l'acquisition de deux DC-9-51.

Les DC-9-80 auront 135 sièges et seront équipés de réacteurs JT8D-209 à niveau sonore très bas, qui feront de cet appareil l'un des avions commerciaux les moins bruyants du monde. Les quinze unités commandées viendront renouveler et compléter la flotte actuelle de DC-9-32/33 et 51 de Swissair.

Au cas où le bruit des DC-9-51 ne pourrait pas être diminué par une modification envisagée de ses réacteurs, leur remplacement, y compris celui des deux unités commandées maintenant, est envisagé comme premier pas.

L'activité intellectuelle contribue à la longévité

Les gens dont le quotient intellectuel est élevé, les personnes qui s'intéressent à tout, aux choses de l'esprit, à l'avenir et aux rapports avec leurs semblables, tous ceux-là atteignent un âge avancé, en parfait état physique et psychologique. C'est ce qu'a expliqué Mme Ursula Lehr, docteur en médecine, directrice de l'Institut psychologique de l'université de Berne, lors d'une rencontre de journalistes scientifiques, organisée à Lugano par la Pharmaton SA. Il faudrait confier aux personnes âgées des tâches qui font appel à leur intelligence, les tenir au courant et les encourager à exercer des activités intellectuelles. Une réduction de l'activité intellectuelle peut faire d'un homme jeune ou d'âge moyen un « vieillard », de même que, réciproquement, un challenge intellectuel peut amener une personne âgée à se comporter spontanément comme quelqu'un de beaucoup plus jeune.

« Optima » d'avril

L'eau va-t-elle bientôt manquer ? La question s'est posée avec une certaine acuité pendant la sécheresse de l'été dernier. En fait, le problème concerne moins la quantité que la qualité. Les mécanismes naturels de recyclage sont souvent impuissants devant certains rejets de la civilisation industrielle.

En Suisse, l'un des premiers programmes nationaux élaborés par le Fonds national de la recherche scientifique est consacré au cycle de l'eau. Pour une grande majorité de gens, l'eau est à présent un fluide plus précieux que l'or noir.

La bataille pour l'eau est engagée.

Dans « Optima », la revue du mieux-vivre, distribuée dans les pharmacies, le professeur Jean-Jacques Daetwyler décrit les phases de cette bataille. A trouver aussi, dans ce périodique, de succulentes recettes de cuisine amaigrissante, l'ébauche d'un dossier sur les méfaits de la sédentarité, la carte d'identité du fluor bienfaisant, la revue des moyens employés pour combattre ce fléau qu'est le tabagisme.

PRISON ET SOCIÉTÉ

La Société de patronage valaisanne tenait récemment son assemblée annuelle à Crêtelongue. Présidée par M. Emery, juge cantonal, cette société s'est occupée durant le dernier exercice de 168 détenus tant pour leur trouver un travail que pour des services de divers ordres.

Le président a profité de l'occasion pour mettre en lumière l'internement administratif qui demeure une caractéristique de notre législation. Il a précisé les problèmes qui sont soulevés par cette forme d'internement. L'assemblée put ensuite entendre un rapport fort intéressant de M. Michel Evéquoz, directeur des établissements pénitentiaires valaisans, sur son voyage aux USA et la visite de quatorze établissements pénitentiaires. Nous reproduisons ci-après ses impressions.

Les participants purent ensuite visiter le chantier du nouveau bâtiment pénitentiaire destiné à abriter les jeunes délinquants de 18 à 25 ans. L'assemblée était honorée de la présence de M. Henri Gard, président du Tribunal cantonal.

En rentrant d'une visite de prison aux USA comment ne pas en faire allusion dans un tel bulletin ? De ce pays que l'on croit à l'avant-garde dans tous les domaines et que l'on rêve tellement d'imiter.

Prestige des puissants ? Complexe des petits ? (Ne parle-t-on pas toujours des petits Suisses...)

A tel point que l'on a souvent mis en pratique ici, en se croyant novateurs, des doctrines abandonnées làbas après des expériences désastreuses ou pour le moins négatives.

Exemple : L'éducation des enfants. En a-t-on entendu parler des frustrations, des complexes, de la nécessité de tout permettre pour ne pas perturber ? Un tel langage est-il devenu moins audible, parle-t-on moins fort ou nos oreilles se sont-elles bouchées ? Peu importe, le fait est bien là, tangible : on entend moins...

Cela prouverait-il que nous soyons devenus plus sûrs de nous, plus adultes ? ou plus prétentieux tout simplement ? La question reste ouverte. A vous de juger. Notamment, si l'on ose affirmer après la visite de quatorze établissements pénitentiaires aux USA, de New York et de Californie, que l'on n'a pas énormément rapporté.

Une chose cependant. Les problèmes existent partout. Les difficultés à les résoudre sont à peu près pareilles, les solutions plus ou moins bonnes et variables non pas selon des critères purement théoriques mais en fonction des circonstances de lieu, de population, de personnes, d'économies, de finances.

Sans doute faut-il aussi affirmer que quatorze établissements ne sauraient représenter qu'un infime échantillon de l'immensité des USA. On peut néanmoins, dans les prisons fédérales, côtoyer des problèmes communs à tout le pays et faire quelques constatations de portée générale.

Voici, par exemple, quelques options fondamentales adoptées soit par le Gouvernement fédéral soit par les Etats visités et qu'il peut être utile de comparer avec les nôtres.

1. Il faut abandonner la conception des prisons gigantesques hors des dimensions humaines. La solution extrême devrait se situer aux environs de 450 à 500 détenus.
2. Dans les prisons fédérales, le travail est obligatoire. On ne parle pourtant pas de salaires. Dans les Etats visités, le travail n'est pas obligatoire. On se heurte même à des problèmes d'économie nationale à cause de la concurrence provoquée par les pénitenciers-industries.
3. Le problème sexuel ne trouve une solution acceptable pour l'Administration fédérale que par les congés. On admet néanmoins comme pis-aller les visites familiale de 36 à 72 heures à l'intérieur de la prison dans des locaux spéciaux (mobil-homes, anciennes villas) affectés à cet effet pour les hommes trop dangereux pour être admis à bénéficier de congés. Ces visites ne sont accordées toutefois qu'aux familles légitimes juridiquement, ce qui ne va pas sans provoquer la jalousie des autres et... de nombreuses demandes de mariage en prison...
4. Il faut considérer les drogués comme des malades, les soigner d'abord, les juger ensuite et même parfois tout simplement les acquitter s'ils sont guéris.
   Surtout, les séparer des autres condamnés. Le directeur de Bellechasse ne le contredira pas...
4. b) En Californie, une loi permet la prise en charge des drogués par un **internement civil**, dont l'exécution est toutefois confiée aux organes de l'exécution pénale. Attention aux droits de l'homme... La Californie est loin de Strasbourg.
5. Le problème de la peine de mort n'est, de loin, pas encore résolu par la décision de la Haute Cour fédérale.
   Les avis sont partagés et le resteront longtemps encore, mais il ne faut pas oublier qu'aux USA on admet sans sourciller que des grands criminels (40 dans un seul établissement de 2000 détenus) termineront inexorablement leur vie au pénitencier, sans aucun autre espoir quelconque.
6. Pour les jeunes, on fait des efforts plus grands de réinsertion, de formation ; on va jusqu'aux études universitaires, on crée des établissements spécialisés. On pousse aux études, aux apprentissages, aux sports.
7. Le principe de la prison mixte est admis. On en a vu fonctionner, **mais ce n'est pas la règle.** On essaie.
   On admet les femmes comme employées (surveillantes) dans les pénitenciers pour hommes. Les ligues de femmes revendiquent ce droit avec énergie.
   Ça ne va pas sans problèmes. On a constaté des viols jusque dans les chapelles. Les grossesses ne sont pas inconnues. L'opinion publique est partagée. On ne semble pas encore vouloir renoncer pour autant.
8. La semi-liberté est pratiquée. On tend à créer de petits centres à l'intérieur des villes et non plus en pleine campagne. Il ne faut pas oublier que l'on pratique depuis longtemps le système de la « probation » (sursis, sans condamnation mais avec surveillance et délai d'épreuve).
9. A côté de tout cela et, en attendant des temps nouveaux, on ne craint pas non plus des dortoirs de 60 détenus, des prisons de plus de 3000 détenus, dont 50 % sans travail, parqués comme des bestiaux (St-Quentin - Folsôm) derrière des grilles et sous la garde de surveillants armés de mitraillettes non seulement sur les murs d'enceinte ou dans des miradors, mais encore sur des galeries intérieures surélevées à l'intérieur des locaux (cour intérieure, réfectoire cellulaire).
   On a vu également des WC à claire-voie dans les ateliers où l'œil du surveillant (ou du visiteur) peut suivre, en permanence, et sans curiosité particulière, le prisonnier occupé à satisfaire les besoins les plus intimes... Ceci afin de lutter contre l'homosexualité...

C'est assez dire qu'il faut de tout pour faire un monde. Les USA demeurent cependant et encore pour quelque temps, à vues humaines, le pays de la liberté et la plus grande puissance économique du monde.

Ils démontrent une honnêteté et une franchise désarmantes. Ils ne cachent rien (voir ci-dessus) et ne se gênent pas de critiquer leur propre système, de relever leurs erreurs.

C'est en cela, je pense, qu'il convient de les imiter avant tout car, pour le surplus, en matière pénitentiaire, ils ne détiennent pas la clé universelle puisque la criminalité ne cesse d'augmenter chez eux, selon leurs propres statistiques.

Vont-ils évoluer vers plus de sévérité, de rigueur ou vers des solutions encore plus libérales ? L'avenir seul le dira mais je ne serais guère surpris qu'ils pensent plutôt comme Claude Charmes, cet ancien condamné à mort, gracié, devenu en prison professeur d'économie, actuellement conseiller d'entreprise, qui écrit : « La société sans prison est un rêve qu'il faut caresser avec beaucoup de prudence... ».

En ira-t-il de même chez nous sous l'influence aboyante des 700 à 800 pétitionnaires éternels qui possèdent tous les secrets, qui souffrent avec Mme Krause et sa bande à Baader et avec tous les détenus qui ne disposent pas de la brosse à dent exactement adaptée à la sensibilité de leurs gencives mais qui veulent ni voir ni entendre les victimes innocentes de leurs crimes.

Pour avoir toujours été optimiste, je continue à croire qu'à travers les tempêtes passagères et les écueils permanents, nous saurons découvrir des solutions, humaines toujours mais en même temps supportables pour la communauté, ce qui n'est certes pas aisé à déterminer en permanence et avec exactitude mais à quoi il faut tendre avec acharnement, lucidité et honnêteté.

Michel Evéquoz

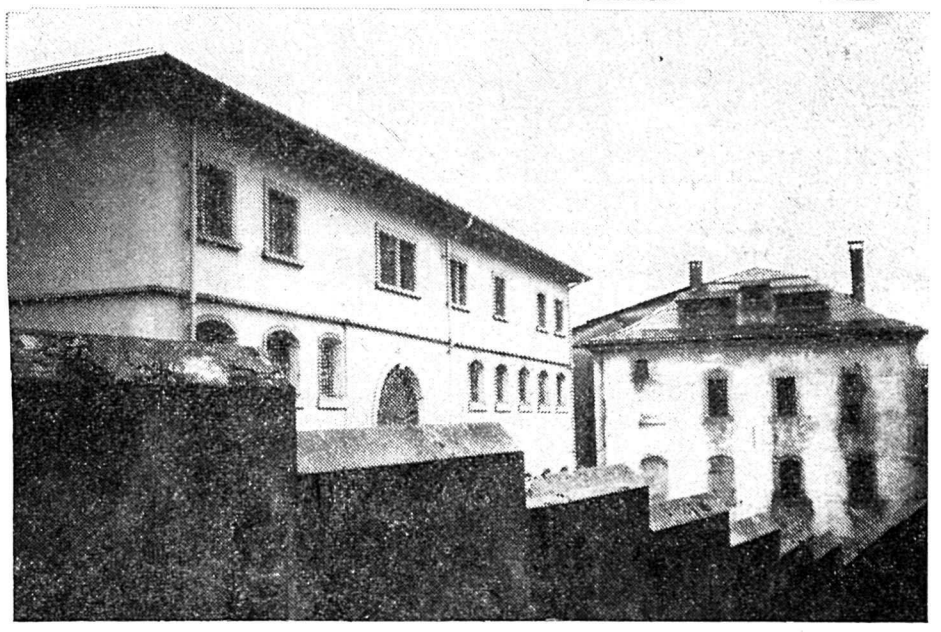

L'ancien et nouveau bâtiment du pénitencier de Sion. On est encore loin de certaines prisons ultra-modernes où les détenus trouvent un confort qu'ils n'ont parfois jamais connu.

Que se passe-t-il avec l'autoroute ?

Nous avions ouvert à plusieurs reprises le dossier autoroute. Nous avions également donné largement la parole aux opposants. Comme dans toute société démocratique il est bon que le débat s'instaure. Aujourd'hui il semble, du côté de l'Etat, qu'on veuille le plus maladroitement du monde précipiter les événements. Il y a comme une peur, une fuite en avant qui suscitent des questions inquiétantes ? Aurait-on pris des engagements auxquels on ne saurait manquer ?
Nous ouvrons aujourd'hui le dossier sur un aspect particulier de la construction de l'autoroute.
En effet, pour entreprendre les travaux nécessaires la loi fédérale prévoit deux possibilités dans l'acquisition de terrains : le remembrement et l'expropriation. Dans le premier cas l'on acquiert plus de terrains qu'il n'est nécessaire et on le redistribue à d'autres pour compenser leurs pertes de terrains. Il semble que ces deux formes n'aient pas été respectées, dans la région Martigny-Charrat.
Le député M. Fernand Giroud était intervenu sur ce sujet. Il semble qu'on n'en ait pas tenu compte. Voici sa position :

FED

La polémique sur les routes nationales dans notre canton va son petit bonhomme de chemin. On essaie de faire croire au citoyen que les responsables des routes nationales ont eu les droits d'interpréter et d'appliquer les lois selon leur humeur et leur nécessité. J'ai été très heureux de voir paraître la réponse à ma question écrite déposée en février 1977. Ce qui m'a très étonné par contre, c'est de ne pas voir mon intervention concernant les erreurs contenues dans cette réponse. Je pense et suis même convaincu que le citoyen doit aussi être informé de ce que pense un député. A vous Monsieur Délèze, ancien procureur du Bas-Valais représentant du Ministère public, président de la Commission d'estimation pour les expropriations, nommée par le Tribunal fédéral, il vous a manqué le courage de dire aux responsables des routes nationales dans notre canton, que vu la décision du 30 septembre 1970 du Conseil d'Etat, vu l'art. 30 de la loi fédérale sur les routes nationales, il vous était impossible d'intervenir, l'expropriation étant écartée.

Je n'ai qu'une seule pensée, de voir les responsables des RN respecter les décisions de notre Conseil d'Etat ainsi que la loi sur les RN. Tout acte dans le cadre d'expropriation, à mon avis, qui aurait lésé un citoyen sur le passage des routes nationales jusqu'à ce jour, est illégal et illicite.

* * *

A la suite du dépôt d'une motion traitant de ces problèmes d'acquisition de terrains, le député Giroud devait entendre une réponse partielle et incomplète du chef du Département des travaux publics, M. Steiner. Ce dernier se permettait en outre des allusions à des problèmes privés. Voici qu'elle avait été la réponse de M. Giroud qui donne un bon éclairage à ce comportement pour le moins curieux des services de l'Etat :

Je crois que M. le chef du Département des travaux publics s'est égaré quelque peu.

Je n'interviens pas ici à titre privé, mais en tant que délégué des citoyens, car je ne suis pas le seul à être exproprié dans la région. Lorsque je voudrai discuter de mes terrains, je n'interviendrai pas devant cette Assemblée, mais ailleurs, Monsieur le président !

En outre, vous parlez toujours de l'article 32. Il y en a un autre qui porte le No 30 et qui est libellé ainsi : **« Si le terrain nécessaire à la construction des routes nationales ne peut pas être acquis de gré à gré, il le sera par une procédure de remembrement ou d'expropriation. »**

En date du 30 septembre 1970, le Conseil d'Etat a décidé ceci : **« Tenant compte des possibilités offertes par la législation fédérale sur la matière, le Conseil d'Etat décide, dans le cadre des compétences qui lui sont dévolues, de mettre les communes qui en feront la demande au bénéfice des dispositions de la loi fédérale sur les routes nationales en ordonnant des remembrements de parcelles en application de l'article 36 de la loi précitée. Le Département des travaux publics, par le Service des routes nationales, et le Département de l'intérieur, par le Service des améliorations foncières, sont chargés de régler les détails de la procédure. »** Par conséquent, selon la décision du Conseil d'Etat et d'après l'article 30 de la loi, aucune expropriation ne pouvait avoir lieu. Nous ne pouvons pas pratiquer le remembrement parcellaire et l'expropriation. Il fallait choisir l'une ou l'autre solution.

Vous répétez que, aujourd'hui, il est impossible d'arrêter les travaux. Mais c'est en 1970 que vous avez pris cette décision ! Nous sommes en 1977 et aucun remaniement parcellaire dans le cadre du canton n'a été réalisé. Je pense qu'en 1970 déjà ces travaux auraient pu commencer.

Néanmoins, je vous remercie d'avoir répondu à ma motion et à ma question écrite du 3 février 1977.

Dans votre réponse à ma question écrite, vous me faites savoir qu'à Martigny, certains éléments ne sont encore pas homologués par l'Autorité fédérale. Alors, comment pouvez-vous exproprier dans cette région, si le tracé de la RN est encore aléatoire ? Vous me dites que l'on ne peut procéder d'emblée à un remaniement parcellaire si l'on se réfère à la doctrine, à défaut de jurisprudence. Dans le TCS, No 15, du 14 avril 1977, on peut lire que le Conseil fédéral a décrété que sur le tronçon Müllheim-Kreuzlingen, on n'ira pas au-delà des travaux de remaniements parcellaires. **Pensez-vous que la doctrine du Conseil fédéral ne fait pas jurisprudence ?**

Dans votre réponse concernant l'article 30 de la loi sur les routes nationales, il semble que les cantons disposent d'une grande marge d'appréciation. C'est dans ce but très précis que je demande un décret afin d'unifier pour tout le canton le processus d'acquisition. Ici je vous fais remarquer encore une fois, Monsieur le chef du Département, que le Conseil d'Etat a déjà opté pour un mode d'acquisition que l'on doit respecter et prendre en considération.

L'article 37 de la loi sur les routes nationales est, je le crois, bien clair. Il stipule : « **L'autorité cantonale compétente décide l'envoi en possession anticipée du terrain nécessaire, si les travaux de construction de la route doivent commencer avant la clôture de la procédure de remembrement. Au préalable, les intéressés seront entendus et les mesures utiles pour l'estimation du sol devront être prises.** » Je crois comprendre que si le remembrement de parcelles n'est pas terminé, l'envoi en possession anticipée peut être obtenu. Le remembrement de parcelles est la deuxième étape du remaniement parcellaire. Dans ce canton, on interprète l'envoi en possession anticipée dans le cadre de l'expropriation, alors que la loi ne prévoit cet envoi en possession seulement dans le cadre des remaniements parcellaires et remembrements de parcelles.

Le principe de causalité voudrait que la route restitue ce qu'elle détruit. Vous me faites savoir que la RN ne détruit pas !

Une simple question, Monsieur le chef du Département, pouvez-vous me dire ce que vous faites de la forêt de Miéville, en quelle année et où avez-vous déjà reboisé en remplacement de cette forêt ? Le citoyen qui obtient une autorisation de déboisement doit reboiser en anticipation. Les routes nationales sont aussi soumises à cette obligation.

Quant à la production, vous me faites savoir que la production végétale est actuellement pratiquée le long des routes cantonales et ne suscitent apparemment pas d'opposition. Je vous demande que cette production continue à l'avenir à ne pas être soumise à des oppositions.

Je vous remercie.

Fernand Giroud

Information et publicité : influence ou manipulation ?

A cette enseigne, quelque 200 publicitaires ont rencontré des journalistes le jeudi 13 octobre 1977, dans le cadre de la 30e Journée romande de publicité, pour débattre du pouvoir qu'ils détiennent respectivement, des mérites qu'ils peuvent s'attribuer et des reproches qu'ils se font souvent.

Publicitaires et journalistes sont des médiateurs, les uns d'une volonté de présence et de motivation en faveur des produits, les autres des événements et des interprétations qu'on peut leur assigner. Publicitaires et journalistes mettent en page, en scène, en ondes. Ils mettent en valeur et hiérarchisent. En cela, il exercent une influence sur ce qui est perçu finalement par le lecteur, l'auditeur, etc. Mais, peut-on aller jusqu'à prononcer le mot de manipulation ?

Si la publicité met en œuvre des moyens souvent raffinés pour s'efforcer de faire vendre, elle s'annonce en tant que telle, le public est prévenu. Dans le domaine de l'information, l'expérience montre que le journaliste isolé a peu de pouvoir. Il faut que toute la chaîne des media reprenne une information pour qu'elle soit validée. Le pouvoir est largement partagé.
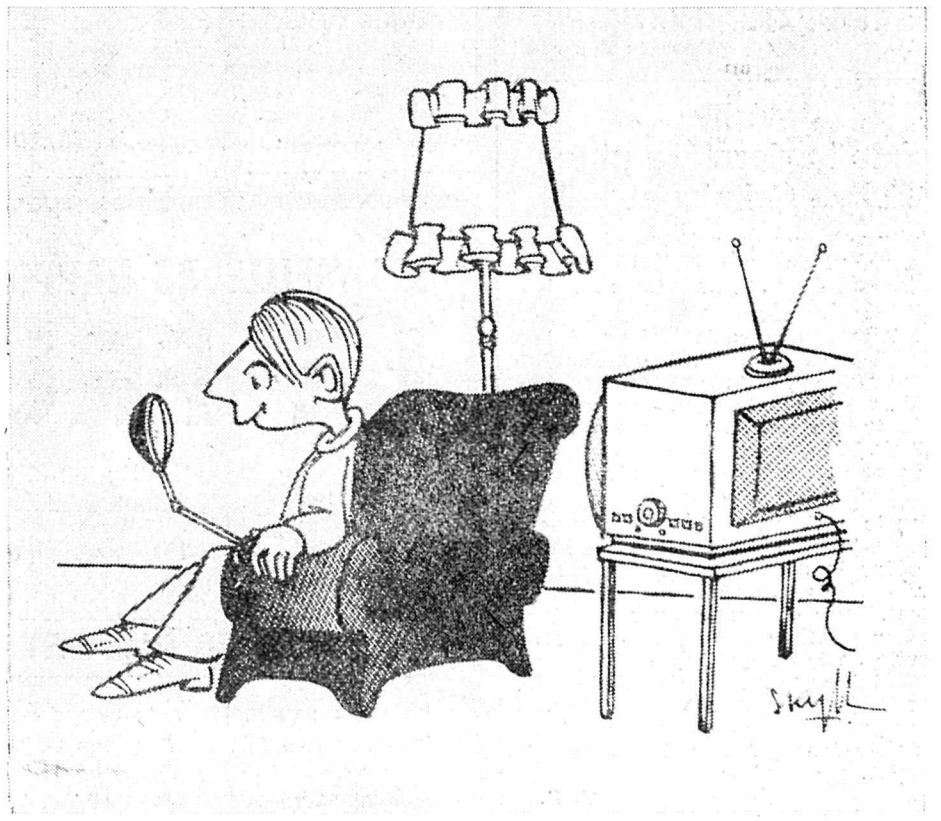
Etienne Mougeotte, directeur de l'information d'Europe 1, invité d'honneur de cette journée organisée par la Fédération romande de publicité, apporta une solide contribution au débat. Europe 1 est financée exclusivement par la publicité. C'est dire si les journalistes pourraient y redouter les influences et les pressions, réelles, des annonceurs. Etienne Mougeotte démontra qu'une coexistence stimulante est possible entre publicité et information, à condition que chacune des parties envisage l'autre sans préjugés, tout en maintenant fermement ses positions sur l'essentiel.